

ASSOCIATION PAYSAGE GRUYERE-VEVEYSE

6^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE - 11 MARS 2020 Procès-verbal de l'assemblée

Comité: Mikaël Chassot, Gaétan Chollet, Auguste Dupasquier, Vincent Maudonnet, Luc Merian, Patrice Papaux

Membres présents Alexandre Borcard, Jean Brodard, Raoul Cardinaux, Nicolas Chappuis, Jérôme Dunand, Jérôme Favre, Patrice Favre, Daniel Grand, Jacques Menoud, Christophe Pittet, Fabien Thürler, Jean-Philippe Yerly

Secrétaire: Luciane Lapierre

Lieu: Auberge de la Croix-Verte, Echarlens

Heure: 10h00

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2019 au Crêt
3. Rapport du président et informations générales
4. Comptes 2019
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes
7. Elections statutaires (vérificateur des comptes suppléant)
8. Divers

1. Accueil et salutations

Auguste Dupasquier souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Le projet continue sous cette forme jusqu'en 2025. AD demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté. AD excuse Mme Margaux Egli du SAgri qui n'a pas pu se libérer.

Raoul Cardinaux est nommé comme scrutateur.

2. Approbation du PV de l'assemblée du 14 mars 2019

A. Dupasquier demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. AD demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président et informations générales

A. Dupasquier donne quelques informations sur la CQP Gruyère-Veveyse. L'encaissement des cotisations a été mis à jour en 2019 à l'exception des estivages qui seront actualisés en 2020. **Jacques Menoud**, comptable jusqu'en 2019, ayant démissionné de ses fonctions, la comptabilité a été reprise par la secrétaire, **Luciane Lapierre**. AD remercie JM pour son travail au sein de l'Association.

Une table ronde a eu lieu au SAgri, le 21 janvier 2020. AD y a participé avec **Gaétan Chollet**. Une séance d'information a eu lieu à Berne le 19 septembre 2019. AD et LL y ont participé. AD participe également à des ateliers participatifs concernant les paysages d'importance cantonale avec **Luc Mérian** et **Mikaël Chassot**.

ASSOCIATION PAYSAGE GRUYERE-VEVEYSE

AD va donner en plus quelques informations de l'atelier du futur concernant le plan directeur régional au sein de l'Association régionale Gruyère (ARG).

Table ronde

Les participations aux projets QP restent stables. Quatre-vingt-trois pourcent des exploitations participent aux projets ainsi que 93% des estivages. En 2019, le plafonnement des paiements directs CQP s'élève à 65.7%, en baisse de 2.6% par rapport à l'année précédente. Les montants devraient rester stables jusqu'à la fin des projets. L'enveloppe cantonale reste stable avec 12,2 millions de francs pour le Canton de Fribourg. Les inscriptions et les mesures ont peu évolué depuis le début du projet, seules quelques mesures ont été épurées car elles étaient difficiles à mettre en place. Les mesures régionales les plus populaires concernent la diversité dans les herbages, les piquets en bois et les mesures liées au patrimoine. Le quinoa a été ajouté aux cultures à fleurs en 2019.

706 exploitations ont été contrôlées en 2019 dont 41 présentaient des manquements. Toutes les exploitations participant au projet ont été contrôlées. Quelques contrôles seront réalisés par tirage au sort jusqu'à la fin des projets en 2024.

Journée QP à Berne

Le rapport final des projets devra être rédigé après 8 ans, soit en 2022 pour l'association Gruyère-Veveyse. L'OFAG ne demande qu'un rapport succinct ; le but étant de vérifier que 70% des objectifs ont été atteints. Les mesures resteront ensuite les mêmes jusqu'en 2025.

Atelier paysage d'importance cantonale

Le canton a effectué le recensement des paysages d'importance cantonale. Le groupe de travail était constitué d'acteurs des milieux touristiques, agricoles et économiques. Douze périmètres ont été retenus dont 7 en Gruyère.

4. Comptes 2019

L. Lapiere présente les comptes de l'association. L'année 2019 se caractérise par la mise à jour de la facturation des années 2016 à 2018 à l'exception des estivages. Trois exploitations ont été exclues de l'association en 2019. Toutes les factures envoyées en 2019 ont été payées au plus tard au premier trimestre 2020. Les pertes sur débiteurs de Fr. 2'425 représentent à la fois les associations exclues et quelques factures qui ont été envoyées à des communautés d'exploitations ou des membres qui ont repris des terres à des exploitants qui s'étaient déjà acquittés de la finance d'entrée. Les frais de l'UPF s'élèvent à Fr. 7'670.30, un montant élevé lié au travail de récupération des données sur 3 ans. L'exercice boucle sur un bénéfice de Fr. 3'694.50, pour un total des produits et des charges de Fr. 17'105. Les finances de l'association sont saines avec un bilan positif de Fr. 63'085.

La lecture des comptes n'amène pas de question particulière.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

AD passe la parole à **Nicolas Chappuis** pour le rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés par sondage, toutes les pièces justificatives ont été fournies. Les vérificateurs invitent l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés.

6. Approbation des comptes

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la comptable.

ASSOCIATION PAYSAGE GRUYERE-VEVEYSE

7. Election statutaire

Jean-Marc Currat ayant démissionné de son poste de vérificateur des comptes, l'association doit élire un vérificateur suppléant. **Samuel Barras** qui était suppléant a accepté d'épauler N. Chappuis pour la vérification des comptes. AD propose d'élire un veveysan présent dans la salle au poste de suppléant. **Fabien Thürler** est le nouveau vérificateur suppléant de l'association.

8. Divers

La parole n'est pas demandée.

Le président clôt l'assemblée à 10h35.

Granges-Paccot, le 17 mars 2020

Le Président



Auguste Dupasquier

La Secrétaire



Luciane Lapierre